



Présentation d'un atelier pour la population alliant la théorie à la pratique sur une réglementation municipale, par exemple sur l'agriculture urbaine

Aménagement du territoire et urbanisme

Brève description

Les réglementations municipales sont souvent méconnues des citoyennes et des citoyens. La tenue d'un atelier alliant la théorie à la pratique peut être une bonne façon de clarifier le tout. En effet, plusieurs sujets se prêtent bien à la formule d'atelier. Il peut s'agir, par exemple, d'une activité de type atelier de comportement animal pour expliquer la réglementation sur le port des médailles et l'accès au parc à chiens ou d'une activité de distribution de compost pour expliquer la réglementation sur le ramassage des feuilles et des sapins de Noël, l'herbicyclage, le compostage et le recyclage.

La réglementation sur l'agriculture urbaine est un autre exemple de sujet. Qu'elle soit communautaire, commerciale ou privée, l'agriculture urbaine est de plus en plus populaire au Québec. Il pourrait donc être intéressant d'organiser un atelier informatif sur cette pratique dans votre municipalité. Une personne experte du domaine pourrait apprendre aux participantes et aux participants certaines astuces et techniques pour avoir une ruche en pot, un poulailler dans sa cour, un toit vert comestible, un jardin dans ses balconnières ou un potager de façade qui demeure esthétique pour le voisinage.

Le tout pourrait prendre la forme d'une fête des récoltes dans le jardin communautaire ou autour des aménagements paysagers municipaux où auraient été cultivés des fruits et des légumes tout au long de la belle saison. Il s'agit d'une occasion de promouvoir des solutions de rechange écologiques tout en informant les citoyennes et les citoyens de l'encadrement municipal lié à ces pratiques.



Étapes de réalisation

1. Prévoir le déroulement de l'activité :

- déterminer la date, l'heure et le lieu;
- estimer le nombre de participantes et de participants attendus;
- choisir le contenu qui sera présenté;
- préparer du matériel informatif (p. ex. diaporama, dépliant, etc.);
- choisir un animateur ou une animatrice pour la présentation de la réglementation;
- choisir une personne experte pour la présentation des astuces et des techniques.

2. Lancer l'invitation au public :

- annoncer l'activité et en faire la promotion (p. ex. publicités dans les parcs, à la bibliothèque, dans les commerces ou dans les écoles et promotion sur les réseaux sociaux);
- inviter les journalistes à l'événement.

3. Recueillir les impressions des participantes et des participants à la suite de l'atelier.

4. Communiquer les résultats de l'activité à sa communauté, que ce soit par les médias régionaux ou par le site Web, l'affichage, le bulletin ou les médias sociaux municipaux.

Budget

L'élaboration du matériel informatif, la venue d'une personne experte dans le domaine et la location d'un local adéquat ou d'un chapiteau peuvent nécessiter un budget.

Ne pas oublier

- d'adapter le contenu de l'activité au niveau de connaissances des participantes et des participants;
- de prévoir des périodes de questions lors de l'activité.

Référence

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Agricultureurbaine/Pages/Agricultureurbaine.aspx>

Exemple

Plan d'agriculture urbaine de la Ville de Victoriaville

<https://www.victoriaville.ca/page/1182/agriculture-urbaine.aspx>